

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°40 / 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois
le 22 juin à 9 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 14 juin 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à GARCIN Valérie).

Secrétaire de séance : ALLAIX Romain.

OBJET : demande de subvention pour le voyage scolaire

Madame le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre d'un projet autour de la mer (découverte du milieu marin/port/activités voile ou paddle) et de la ville (une journée à Marseille Mucem et Musée Cosquer), la classe de CE/CM de l'école de Saint-Véran partira 3 jours à Sausset-les-Pins au mois de juin. Ce projet s'effectuerait avec la classe de CE/CM de Ceillac dans la continuité des rencontres pédagogiques organisées régulièrement afin de développer les liens entre écoles et entre élèves.

Le coût du voyage s'élève à :

2035 euros pour le séjour
1600 + 60 euros pour les transports (bus et SNCF)
70 euros entrées au Musée

L'APE (Association des Parents d'Elèves) et les familles prendront en charge le coût du séjour ; les Mairies le coût des transports ; la coopérative scolaire prendra en charge le Musée et les autres frais.

Le transport sera à partager avec l'école de Ceillac.

La commune décide d'octroyer la somme de 600 € pour l'organisation du voyage scolaire.

Après concertation, le conseil municipal approuve le montant de la subvention octroyé pour le voyage scolaire.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

